



RETURN BIDS TO:

RETOURNER LES SOUMISSIONS À:

**Bid Receiving - PWGSC / Réception des soumissions -
TPSGC**

**11 Laurier St./ 11, rue Laurier
Place du Portage, Phase III
Core 0B2 / Noyau 0B2
Gatineau, Québec K1A 0S5
Bid Fax: (819) 997-9776**

**SOLICITATION AMENDMENT
MODIFICATION DE L'INVITATION**

The referenced document is hereby revised; unless otherwise indicated, all other terms and conditions of the Solicitation remain the same.

Ce document est par la présente révisé; sauf indication contraire, les modalités de l'invitation demeurent les mêmes.

Comments - Commentaires

**Vendor/Firm Name and Address
Raison sociale et adresse du
fournisseur/de l'entrepreneur**

Issuing Office - Bureau de distribution

Clothing and Textiles Division / Division des vêtements
et des textiles
11 Laurier St./ 11, rue Laurier
6A2, Place du Portage
Gatineau, Québec K1A 0S5

Title - Sujet Flyers Coveralls/Combinaison	
Solicitation No. - N° de l'invitation W8486-184259/A	Amendment No. - N° modif. 002
Client Reference No. - N° de référence du client 6000410451	Date 2018-03-16
GETS Reference No. - N° de référence de SEAG PW-\$\$PR-735-74413	
File No. - N° de dossier pr735.W8486-184259	CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME
Solicitation Closes - L'invitation prend fin at - à 02:00 PM on - le 2018-04-16	Time Zone Fuseau horaire Eastern Daylight Saving Time EDT
F.O.B. - F.A.B. Plant-Usine: <input type="checkbox"/> Destination: <input checked="" type="checkbox"/> Other-Autre: <input type="checkbox"/>	
Address Enquiries to: - Adresser toutes questions à: Swanson, Manon	Buyer Id - Id de l'acheteur pr735
Telephone No. - N° de téléphone (819) 420-2945 ()	FAX No. - N° de FAX (819) 956-5454
Destination - of Goods, Services, and Construction: Destination - des biens, services et construction:	

Instructions: See Herein

Instructions: Voir aux présentes

Delivery Required - Livraison exigée	Delivery Offered - Livraison proposée
Vendor/Firm Name and Address Raison sociale et adresse du fournisseur/de l'entrepreneur	
Telephone No. - N° de téléphone Facsimile No. - N° de télécopieur	
Name and title of person authorized to sign on behalf of Vendor/Firm (type or print) Nom et titre de la personne autorisée à signer au nom du fournisseur/ de l'entrepreneur (taper ou écrire en caractères d'imprimerie)	
Signature	Date

Solicitation No. - N° de l'invitation
W8486-184259/A
Client Ref. No. - N° de réf. du client
W8486-184259

Amd. No. - N° de la modif.
002
File No. - N° du dossier
pr735. W8486-184259

Buyer ID - Id de l'acheteur
pr735
CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME

Cette modification est émise afin de répondre aux questions reçues de l'industrie et de fournir l'annexe B révisée

Question no 1

L'annexe E, Plan d'évaluation technique pour les soumissions, paragr. 2.3 Preuve documentaire/échantillons pour la soumission et le tableau I, exige une combinaison de vol de combat, ignifuge, taille 7040. Veuillez indiquer quel type de combinaison est requis en tant qu'échantillon préalable à l'attribution du contrat, type I (vertes aviations) ou type II (havane)?

Réponse 1 :

L'une ou l'autre couleur, vert aviation ou havane, est acceptable pour l'échantillon préalable à l'attribution de la combinaison.

Question no 2

Annexe B, Données de fabrication

Paragr. 3.4.4 Fermetures à glissière. Il est spécifié que toutes les fermetures à glissière doivent être munies d'une tirette en Nomex de couleur assortie à la couleur du ruban. Si le tissu de base est du Nomex, veuillez confirmer s'il est acceptable d'utiliser le tissu de base pour la tirette.

Réponse no 2

Une tirette en Nomex, fabriquée avec le tissu de base, est acceptable pour la combinaison soumise comme échantillon préalable à l'attribution. Veuillez inclure une note explicative pour la substitution avec votre demande d'invitation.

Question no 3

Paragr. 3.4.5 Cordon de passepoil. Il est spécifié que le cordon doit être en polyester n° 20 et que la couleur doit être assortie à celle du tissu extérieur, cependant, nos fournisseurs nous informent que le cordon en polyester n° 20 n'est offert qu'en blanc. Veuillez confirmer que le blanc peut être acceptable, puisque le cordon se trouve à l'intérieur de la fermeture sur le devant et qu'il n'est pas visible.

Réponse no 3

Un cordon de passepoil blanc est acceptable. Veuillez inclure une note explicative pour la substitution avec votre demande d'invitation.

Question no 4 :

Paragr. 3.4.6 Ruban autoagrippant à boucles et à crochets. Point 5, haut de manche gauche pour insigne de désignation rond. Le ruban à boucles doit avoir une largeur de 3 ¾ po (8,25 cm) de diamètre, mais la figure VII indique 3 ¼ po de largeur, veuillez clarifier la largeur.

Réponse no 4

Veuillez-vous référer la figure VII, la largeur devrait être 3 ¼ po.

Question no 5:

Paragr. 3.7.6.1 Un morceau de ruban autoagrippant à crochets doit être centré sur le dessous de la patte d'épaule à 3/8 po de la pointe, mais la figure II (B) indique 5/8 po de la pointe, veuillez confirmer que la bonne distance devrait être 5/8 po.

Réponse 5 :

Veuillez-vous référer à la figure II. La distance de la pointe finie devrait être de 5/8 po.

Sollicitation No. - N° de l'invitation
W8486-184259/A
Client Ref. No. - N° de réf. du client
W8486-184259

Amd. No. - N° de la modif.
002
File No. - N° du dossier
pr735. W8486-184259

Buyer ID - Id de l'acheteur
pr735
CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME

Question no 6 :

Paragr. 3.7.27.1 La poche à lampe de poche doit comporter une ouverture avec un ourlet de 5/8 po, mais la figure III indique un ourlet de 3/4 po, Veuillez clarifier.

Réponse 6:

Veuillez-vous référer au paragr. 3.7.27.1, l'ourlet fini devrait mesurer 5/8 po.

Question no 7 :

Paragr. 3.7.28 La poche à crayons doit être confectionnée en toile à sangle et mesurer 2 po de largeur x 6 po de longueur, mais la figure IV (J) illustre une sangle de 2 1/8 po de largeur, veuillez confirmer que la bonne largeur pour la sangle devrait être de 2 po.

Réponse no 7

Veuillez-vous référer au paragr. 3.7.28, la sangle doit mesurer 2 po de largeur.

Question no 8:

Fermetures à glissière. Paragr. 3.4.4

La fermeture à glissière ignifuge moulée est disponible seulement en couleur noir auprès du fournisseur.

La couleur pour la production peut être comme mentionné dans la demande en vert et havane.

La classe 3, types 13 et 15 avec arrêt-pont» ne sont pas disponibles. Ils sont seulement disponibles avec un arrêt droit comme le type 1. Dans le passé, le pont était disponible car la fermeture à glissière était en laiton.

Réponse no 8 :

Voir ci-joint annexe B révisée

Supprimer à l'annexe B : Para 3.4.4 Fermeture à glissière

Insérer à annexe B révisée Para. 3.4.4.1 – 3.4.4.9

Question no 9:

Paragr. 3.4.5 Cordon de passepoil. Ils demandent que la couleur doit être assortie à celle du tissu extérieur, il n'est pas disponible en couleur, seulement qu'en blanc. Le cordon est invisible, veuillez nous confirmer si cette couleur est acceptable

Réponse no 9 :

Un cordon de passepoil blanc est acceptable. Veuillez inclure une note explicative pour la substitution avec votre demande d'invitation.

Toutes les autres termes et conditions demeurent inchangés



NOTICE

This documentation has been reviewed by the technical authority and does not contain controlled goods. Disclosure notices and handling instructions originally received with the document shall continue to apply.

AVIS

Cette documentation a été révisée par l'autorité technique et ne contient pas de marchandises contrôlées. Les avis de divulgation et les instructions de manutention reçues originalement doivent continuer de s'appliquer.

Annexe B
W8486-184259
DAPES 2-6-87-3951
26 janvier 2017
Remplace
DAPES 2-6-87-3951
datée le 12 octobre 2010
et toutes versions de
DAPES 2-6-87-1073

Revision 16-03-2018:

Para 3.4.4 Fermetures à glissière: Retirer Paragraph

Para 3.4.4 Fermetures à glissière: Insérer des paragraphe 3.4.4.1-3.4.4.9

**DONNÉES DE FABRICATION
POUR
COMBINAISON DE VOL DE COMBAT, IGNIFUGE**

1. PORTÉE

1.1 Portée. Les présentes données de fabrication décrivent les exigences relatives aux matériaux, à la conception, à la fabrication et à l'inspection de la combinaison de vol de combat ignifuge offerte dans les couleurs vert aviation et havane pour les pilotes – ACE. Ces combinaisons remplacent les combinaisons en vert aviation (NNO 8415-21-921-1073 A/A) et havane (NNO 8415-20-001-9525 A/A) confectionnées conformément au document DSSPM 2-6-87-1073.

1.2 Classification. Le vêtement fourni doit être l'un des types suivants selon les indications du contrat :

Type I Combinaison de vol de combat, ignifuge (FR), vert aviation
NNO 8415-20-006-3673 A/A

Type III Combinaison de vol de combat, ignifuge(FR), havane
NNO 8415-20-009-9950 A/A

2. DOCUMENTS CONNEXES

2.1 Les documents suivants font partie des présentes données de fabrication, dans la mesure prévue aux présentes. Sauf indication contraire, la version ou la modification des documents qui sera utilisée à la date du contrat sera celle en vigueur à la date de l'appel d'offres ou du contrat.

2.2 Documents du gouvernement.

OPI/BPR : DSSPM/DAPES 2-6

Canada

Tous droits réservés©2017 Ministère de la Défense nationale du Canada

SPÉCIFICATIONS ET NORMES

- D-80-001-055/SF-001 Étiquette du vêtement et de l'équipement
- D-80-001-101/SF-001 Toile à sangles, coton, types I et II, résistante à l'eau et à la moisissure
- D-83-001-005/SF-001 Fermetures à glissière blocables
- CETFC Générale Commande d'emballage pour le transport – forces canadiennes

DESSINS

- 391335 Porte-carte à pince

2.3 Autres publications. Les documents suivants font partie des présentes données de fabrication, dans la mesure prévue aux présentes. La version en vigueur à la date de fabrication s'applique. La source de diffusion est celle qui est indiquée :

Office des normes générales du Canada (ONGC), Centre des ventes
11, rue Laurier
Place du Portage, Phase III
Gatineau (Québec) K1A 1G6
Tél. : 819-956-0425
Numéro sans frais : 800-665-2472
Courriel : ncr.cgsb-ongc@pwgsc.gc.ca

- CAN/CGSB-4.2-M Méthodes pour épreuves textiles
- CAN/CGSB-54.1-M Points et coutures, Parties I et II
- CAN/CGSB-86.1-2003 Étiquetage pour l'entretien des textiles
- CAN/CGSB-155.1-2001 Vêtements de protection contre la chaleur et les flammes, destinés aux sapeurs-pompiers

General Services Administration (FED-STD)
Federal Supply Service
FSS Product Acquisition Center
Supply Standards Division (FLAS)
Arlington, VA 22202
ÉTATS-UNIS
Téléphone : 703-605-2567
Courriel : jennifer.moffat@gsa.gov
Téléchargement de documents : <http://assist.daps.dla.mil/quicksearch/>

- A-A-55217 Thread, Aramid, Spun Staple
- A-A-55126A Commercial Item Description – Fastener Tapes, Hook and Loop,

Synthetic

2.4 Documents de la DAPES – Les documents suivants font partie des données techniques pour les combinaisons de vol de combat ignifuges :

DSSPM 2-2-80-217 Spécification pour le tissu aramide, armure unie, ininflammable aramide, 185 g/m²

2.5 Figures. Les figures suivantes font partie des présentes données de fabrication. Elles ne sont pas à l'échelle.

- Figure I Vue du devant et du dos
- Figure II Composants du vêtement
- Figure III Systèmes des poches
- Figure IV Systèmes des poches II
- Figure V Système de réduction à la taille
- Figure VI Étiquette d'identification et d'entretien pour les types I et II
- Figure VII Modèle pour le ruban autoagrippant à boucles pour les insignes sur les manches

2.6 Modèles réglementaires

- *DSSPM 103-12 Combinaison de vol de combat, ignifuge (pour la confection des combinaisons de type I, II)
- DSSPM 253-04 Tissu, armure unie, aramide, 185 g/m², vert aviation
- DSSPM 254-03 Tissu, armure unie, aramide, 200 g/m², havane (guide de couleur seulement)

***Nota :** Le modèle réglementaire DSSPM 103-12 présente les différences suivantes :

Toutes les exigences relatives aux matériaux et aux couleurs sont celles prescrites à l'article 3.4.

Il doit y avoir des pattes d'épaule comme il est indiqué à l'article 3.7.6
Pattes d'épaule;

Il doit y avoir des rubans autoagrippant à boucles comme il est indiqué à l'article 3.4.6, tableau III :

Des rubans autoagrippant à boucles pour l'insigne porte-nom et les insignes de métier, comme il est indiqué à l'article 3.7.3;

Des rubans autoagrippant à boucles et à crochet pour la fermeture des pattes d'épaule, comme il est indiqué à l'article 3.7.6.4 & 3.7.6.6;

Un ruban autoagrippant à boucles pour le drapeau canadien comme il est indiqué à l'article 3.7.8;

Des rubans autoagrippant à boucles pour les insignes à chaque manche supérieure, comme il est indiqué à l'article 3.7.9.

2.7 Patrons de papier. DND fournira les patrons de papier pour toutes les tailles sous le code de style **CFC30** à l'entrepreneur. La taille 7040 (**RÉG/MED**) doit être utilisée aux fins de l'appel d'offres.

3. EXIGENCES

3.1 Modèle réglementaire. Un modèle réglementaire, s'il est disponible, sera fourni à l'entrepreneur. Le modèle réglementaire doit constituer la norme en ce qui concerne toute propriété non définie dans les données de fabrication.

3.2 Conception. Le modèle des combinaisons doit être conforme au modèle réglementaire *DSSPM 103-12 et comporter les éléments suivants :

- a. Col montant arrondi;
- b. Pattes d'épaules avec ruban autoagrippant à boucles et à crochets;
- c. Fermeture à glissière sur le devant sous rabat;
- d. Poches poitrine appliquées avec fermetures à glissière;
- e. Poche appliquée sur le haut de la manche avec fermeture à glissière;
- f. Poches cavalières sur le devant, de part et d'autre de la hanche;
- g. Poches appliquées avec poches à crayons et fermetures à glissière sur le devant au bas de chaque jambe;
- h. Poche appliquée sur chaque cuisse avec porte-carte à pince;
- i. Poche à couteau du côté intérieur de la cuisse gauche;
- j. Manches montées en deux pièces, avec des poignets pourvus de fermeture à ruban autoagrippant à boucles et à crochets;
- k. Ceinture montée avec réduction;
- l. Ruban autoagrippant à boucles sur la poitrine et au haut des manches pour la fixation de l'étiquette porte-nom, des insignes et des écussons.

3.2.1 La forme, les dimensions et l'emplacement des composants du vêtement doivent être conformes aux patrons de papier fournis par le gouvernement, aux figures applicables et au Tableau I - tableau des mensurations.

3.3 Préproduction. Les échantillons de présérie doivent être tout à fait représentatifs du produit final, c'est-à-dire être fabriqués à partir des pièces et des matériaux prescrits et au moyen des mêmes équipements et procédés qui doivent être utilisés pour la production en série.

3.4 MATÉRIAUX

3.4.1 Tissu extérieur.

3.4.1.1 Pour les combinaisons de type I et II. Le tissu extérieur des combinaisons de type I et II doit être en conformité à la norme DSSPM 2-2-80-217. La couleur utilisée pour les combinaisons de type I doit être le vert aviation, conformément au modèle réglementaire DSSPM 253-04. La couleur utilisée pour les combinaisons de type II doit être havane, conformément au modèle réglementaire DSSPM 254-03.

3.4.2 Porte-carte à pince et poches à crayons. Le matériau utilisé doit être de la toile à sangles de type I, no 8, de 5,0 cm (2 po) de largeur conforme au document D-80-001-101/SF-001. La couleur utilisée pour les combinaisons de type I et II doit être bien assortie à celle du tissu extérieur.

3.4.3 Porte-cartes à pince. Les porte-cartes à pince doivent être conformes au dessin 391335. La couleur doit être le noir. Sauf indication contraire, cet article n'est pas fourni par le gouvernement. Voici des suggestions de fournisseurs de porte-carte à pince :

Integrated Plastic Inc.
170 Commander Blvd.
Agincourt, Ontario
M1S 3C8

Texfast Group Ltd.
88 Tycos Drive
Toronto, Ontario
M6B 1V9

3.4.4 Fermetures à glissière.

3.4.4.1 Les fermetures à glissière doivent comporter des dents en laiton verrouillables avec des curseurs à blocage automatique conformément à la spécification D-83-001-005/SF-001.

3.4.4.2 Les fermetures à glissière doivent être ignifuges conformément à l'article 5.1.2 de la norme CAN/CGSB-155.1-2001.

3.4.4.3 Les composants métalliques doivent avoir un fini mat ou antique.

3.4.4.4 Les rubans doivent être faits de fibres ignifuges et être tissés selon une armure sergé.

3.4.4.5 Lorsque testées conformément aux méthodes d'essai applicables, les fermetures à glissière doivent respecter les exigences relatives à la solidité de la couleur, à la résistance et aux propriétés ignifuges.

3.4.4.6 La couleur utilisée pour les combinaisons de type I doit être sable conformément au modèle réglementaire DSSPM 253-04.

3.4.4.7 La couleur utilisée pour les combinaisons de type II doit être vert canadien moyen conformément au modèle réglementaire DSSPM 254-03.

3.4.4.8 Toutes les fermetures à glissière doivent avoir une tirette en Nomex assortie à la couleur du ruban.

3.4.4.9 Les exigences détaillées sont les suivantes:

Tableau I: Exigences relatives aux fermetures à glissière

	UTILIZATION	CLASSE	TYPE	LONGUEUR
1	Fermeture du devant	3	13	Voir le tableau I - Tableau des mensurations
2	Poches poitrine	3	15	16,5 cm (6-1/2 po)
3	Poches sur la cuisse droite, la cuisse gauche et poche à couteau	3	15	15,2 cm (6 po)
4	Poches sur les manches	3	15	15,2 cm (6 po)
5	Poches sur le bas de jambe	3	15	22,9 cm (9 po)
6	Réductions au bas de jambe	3	1	27,9 cm (11 po)

REMARQUE : Les fermetures à glissière FR d'YKK (3939, boulevard Thimens, Ville St-Laurent, QC H4R 1X3, tél. : 514-332-3356) ont été jugées conformes à ces exigences.

3.4.5 Cordon de passepoil. Le cordon de passepoil servant à renforcer le centre du devant, recouvrant la fermeture à glissière, doit être en polyester n° 20. La couleur doit être assortie à celle du tissu extérieur.

3.4.6 Ruban auto agrippant à boucles et à crochets. Le ruban autoagrippant à boucles et à crochets doit être conforme au type II, classe 1, de la norme A-A-55126A et être traité avec un enduit ignifugeant approprié. La couleur doit être bien assortie à celle du tissu extérieur. Les largeurs et les longueurs sont définies dans le tableau III.

Tableau II: Exigences relatives au ruban auto agrippant à boucles et à crochets.

UTILIZATION		Ruban à crochets				Ruban à boucles			
		grandeur		longueur		grandeur		longueur	
		po	cm	po	cm	po	cm	po	cm
1	Reduction à la taille	1	2,5	2	5,0	1	2,5	5	12,7
2	Pattes d'épaules	1	2,5	1	2,5	1	2,5	1	2,5
3	Poitrine - Insigne porte-nom et insignes de métier	n/a				2	5,0	3-3/4	9,5
4	Haute de la manche gauche pour le drapeau Canadien	n/a				1	2,5	2	5,1
5	Haute de la manche gauche pour insigne de designation (Figure VIII)	n/a				8,25 cm (3-1/4 po) diamètre			
6	Haute de la manche droite pour insigne heraldique (Figure VIII)	n/a				3-1/4	8,25	4-5/16	11
7	Fermèture du poignet	1	2,5	1	2,5	1	2,5	2-1/2	6,4

3.4.7 Fil

3.4.7.1 Pour les coutures et les piqûres. Le fil doit être constitué de fibres d'aramide coupées 70 tex, conformément au type II de la norme A-A-55217. La couleur utilisée pour les combinaisons de type III et IV doit être assortie au tissu cousu.

3.4.7.2 Pour le surfilage. Le fil doit être constitué de fibres d'aramide coupées 40 tex, conformément au type I de la norme A-A-55217. La couleur utilisée pour les combinaisons doit être assortie au tissu cousu.

3.4.7.3 Fil pour la couture du ruban autoagrippant à boucles et à crochets. Tout le ruban autoagrippant à boucles et crochets doit être cousu avec du fil constitué de fibres d'aramide coupées 27 tex, conformément au type II de la norme A-A-55217. La couleur doit être assortie aux composants cousus. Voir le paragraphe 3.6.9 pour des instructions détaillées sur la couture du ruban autoagrippant à boucles et à crochets.

3.4.8 Élastique tressé. L'élastique tressé utilisé pour la réduction à la ceinture montée doit être en caoutchouc néoprène guipé de coton, de rayonne ou de polyester de 2,5 cm

(1 po) de largeur avec allongement à 100 %, et d'une densité linéaire de 54 mètres par kilogramme (1 kg). La couleur doit être noire ou naturelle.

3.4.9 Marquage. Une étiquette d'identification, conforme au document D-80-001-055/SF-001, et une étiquette d'entretien, conforme à la norme CAN/CGSB-86.1-2003, doivent être cousue au vêtement. Les détails sont fournis à l'article 3.10.

3.5 Coupe

3.5.1 Les vêtements doivent être coupés à l'aide des patrons de papier fournis par le gouvernement. Les patrons de papier incluent la réserve de couture, mais pas la réserve de confection. Les entrepreneurs doivent être responsables de toute modification qu'il juge nécessaire pour avoir une réserve de confection qui convient à leur méthode de production. Toutefois, la conception et la qualité ne doivent pas être altérées ni modifiées.

3.5.2 Chaque composant doit être coupé dans le sens de la chaîne, sauf indication contraire indiquée sur les patrons de papier.

3.5.3 Les parties en tissu extérieur de chaque vêtement doivent être coupées dans du tissu provenant du même bain de teinture.

3.6 Couture

3.6.1 Toutes les coutures et les piqûres doivent être faites conformément à la norme CAN/CGSB-54.1-M.

3.6.2 Sauf indication contraire, les coutures doivent avoir une largeur minimale de 9,5 mm (3/8 po).

3.6.2.1 Les propriétés inhérentes de certains matériaux ignifuges font en sorte que ces derniers ont tendance à s'effiloche. Il faut s'assurer de respecter toutes les réserves de couture sans compromettre la forme ni les dimensions finies indiquées dans le tableau des mensurations.

3.6.3 Lorsque des coutures doubles rabattues sont prescrites, la désignation numérique 2.04.03 ou 2.04.04 de la norme CAN/CGSB-54.1-M doit être utilisée. Elles peuvent être à points noués ou à points de chaînette noués, avec les aiguilles espacées de 6,4 mm (1/4 po). Toutes les autres coutures et piqûres doivent être à points noués de type 300 conformément à la norme CAN/CGSB-54.1-M.

3.6.4 Les coutures suivantes sont des coutures doubles rabattues : couture d'épaule, coutures de manches, emmanchures, coutures de dessous de bras, coutures de fourche et de fond de pantalon, coutures d'entrejambe et coutures latérales.

3.6.5 Toutes les coutures et piqûres doivent comporter de 8 à 10 points par 2,5 cm (par 1 po).

3.6.6 Les extrémités des coutures à points noués et des piqûres de même que les

casses de fil doivent être arrêtées par des points arrière.

3.6.7 Les bords qui doivent être cousus, retournés et piqués doivent être adéquatement et complètement préparés avant la piqûre.

3.6.8 Les tensions du fil de l'aiguille et du fil de bobine doivent être réglées afin que les piqûres présentent un aspect régulier.

3.6.9 Ruban auto agrippant à boucles et à crochets. Le ruban autoagrippant à boucles et à crochets doit être piqué sur tous les bords à 3,2 mm (1/8 po). On doit s'assurer que les piqûres sont formées dans les parties boucles et crochets du ruban.

3.6.9.1 Lorsqu'on utilise des rubans d'une largeur supérieure à 2,5 cm (1 po), ces derniers doivent être piqués sur tous les bords et au centre ou être piqués en « X » dans un carré.

3.6.10 Brides d'arrêt. Les brides d'arrêt doivent avoir une longueur de 9,5 mm (3/8 po) et pas moins de 15 points de recouvrement. Comme autre méthode, on peut aussi utiliser l'exécution automatique de points arrière avec de 15 à 20 points.

3.7 Confection

3.7.1 Partie supérieure – Devant. Une pince s'étendant de la taille à la poitrine doit être cousue dans chaque partie antérieure. Les pinces doivent être pressées vers l'avant-centre.

3.7.2 Poches poitrine. Une poche appliquée, avec une fermeture à glissière recouverte au haut et formée selon le dessin, doit être apposée sur chaque partie avant.

3.7.2.1 Le bord supérieur de la poche doit être replié par en dessous à 9,5 mm (3/8 po), et piqué sur le bord plié à 3,2 mm (1/8 po). Placer le bord plié sur la fermeture à glissière en recouvrant la moitié de la chaîne de la fermeture et exécuter une piqûre double.

Remarque : La fermeture à glissière doit être placée de sorte que les poches se ferment vers la couture latérale.

3.7.2.2 Rabat de la fermeture à glissière. Une pièce de tissu extérieur doit être pliée en trois, comme il est indiqué sur le patron, et le bord libre doit être piqué à 3,2 mm (1/8 po). Placer le rabat sur la fermeture à glissière en recouvrant la moitié de la chaîne et piquer en place.

3.7.2.3 Avec les poches placées sur leurs devants respectifs, le bord avant et le bord du côté court de chaque poche et les trois bords du rabat de la fermeture à glissière doivent être repliés par en dessous à 9,5 mm (3/8 po). Tous les bords pliés doivent être piqués à l'aiguille double. Les extrémités du ruban de la fermeture à glissière doivent être incluses dans cette opération.

3.7.2.4 La largeur finie du rabat de la fermeture à glissière doit être de 19,1 mm (3/4 po).

3.7.2.5 Les bords non finis restants sur les coutures de dessous de bras, de taille et de

côté doivent être surfilés.

3.7.3 Ruban autoagrippant à boucles pour l'insigne porte-nom et les insignes de métier. Un morceau de ruban autoagrippant à boucles comme il est indiqué au tableau III, doit être posé sur chaque devant, selon les indications des patrons de papier, et piqué sur tous les bords.

3.7.4 Partie supérieure – Dos. Le pli d'aisance au dos consiste en deux plis verticaux placés à 19 cm (7 ½ po) du centre du dos. Chaque pli doit avoir 5 cm (2 po) de profondeur et être pressé vers le centre du dos. Chaque pli doit être piqué à 1,6 mm (1/16 po) (envers) et 6,3 mm (¼ po) (endroit).

3.7.5 Empiècement et assemblage des épaules. L'épaisseur extérieure de l'empiècement doit être cousue au dos avec les plis d'aisance. Les devants doivent être insérés dans l'empiècement, cousus ensemble aux épaules et finis avec une double surpiqûre. L'épaisseur intérieure de l'empiècement du dos doit être repliée par en dessous et finie avec une double surpiqûre.

3.7.6 Pattes d'épaule. Les pattes d'épaule doivent être finies avec une double surpiqûre à 1,6 mm (1/16 po) et à 6,3 mm (¼ po) sur les bords et près de la pointe.

3.7.6.1 Un morceau du ruban autoagrippant à crochets comme il est indiqué au tableau III, doit être centré sur le dessous de la patte d'épaule à 9,5 mm (3/8 po) à partir de la pointe et cousu sur tous les bords.

3.7.6.2 Les pattes d'épaule doivent être centrées sur leur couture d'épaule respective et cousues en place.

3.7.6.3 Un morceau du ruban autoagrippant à boucles, comme il est indiqué au tableau III, doit être placé sur la couture d'épaule de façon à être aligné sur la partie crochets cousue sur la patte d'épaule, et être cousu sur tous les bords. La patte d'épaule doit être à plat au moment de sa fixation.

3.7.7 Manches. Les manches doivent être de type manche montée en deux parties. Une poche appliquée à soufflet avec une poche à crayons à l'intérieur, faite de tissu extérieur avec fermeture à glissière pourvue d'un rabat le long du bord avant doit être placée au haut de chaque manche. Les poches doivent être fabriquées en tissu extérieur et les bords non finis doivent être surfilés.

3.7.7.1 Le bord avant de la poche doit être retourné à 15,9 mm (5/8 po) et piqué à 3,2 mm (1/8 po). Placer le bord replié par-dessus la fermeture à glissière en recouvrant la moitié de la chaîne de la fermeture et exécuter une piqûre double.

3.7.7.2 Rabat de la fermeture à glissière. Une pièce de tissu extérieur doit être pliée en trois, comme il est indiqué sur le patron, et le bord libre doit être piqué à 3,2 mm (1/8 po). Placer le rabat sur la fermeture à glissière en recouvrant la moitié de la chaîne et piquer en place.

3.7.7.3 Les deux plis du soufflet situés aux coins inférieurs doivent être surfilés.

3.7.7.4 Les bords de poche doivent être repliés par en dessous et piqués à 1,6 mm (1/16 po). Les bords du rabat doivent être pliés par en dessous et être piqués à l'aiguille double. Les extrémités du ruban de la fermeture à glissière doivent être incluses dans cette opération.

3.7.7.5 La largeur finie du rabat à glissière doit être de 19 mm (3/4 po).

3.7.8 Ruban autoagrippant à boucles pour le drapeau canadien. La manche gauche doit porter un morceau de ruban autoagrippant à boucles de 2,5 cm (1 po) de largeur sur 5 cm (2 po) de longueur pour la fixation d'un drapeau canadien. Le ruban autoagrippant à boucles doit être centré sur le haut de la manche sur la couture de l'épaule, à 12,7 mm (1/2 po) de la tête de manche, et être cousu sur tous les bords.

3.7.9 Ruban autoagrippant à boucles pour les insignes. Un morceau circulaire de ruban autoagrippant à boucles de comme il est indiqué au tableau III, doit être centré sur chaque manche supérieure. Un ruban autoagrippant à boucles 6,4 mm (1/4 po) sous le ruban à boucles pour l'insigne de drapeau sur la manche gauche, et l'autre 12,7 mm (1/2 po) sous la couture de l'épaule, sur la manche droite.

3.7.10 Le dessus et le dessous des manches doivent être assemblés le long de la couture du coude, le dessus de manche recouvrant le dessous de manche sur l'extérieur.

3.7.10.1 Les manches doivent être assemblées à leurs emmanchures respectives avec une couture double rabattue. Le corps doit chevaucher la manche sur l'extérieur.

3.7.10.2 Les pattes d'épaule doivent être incluses dans cette opération.

3.7.11 Assemblage des dessous de bras. Le devant, l'arrière et les dessous de bras doivent être cousus ensemble avec une couture double rabattue le long de la couture des côtés et des dessous de bras en une opération continue. Le rabat doit être vers l'arrière sur l'extérieur.

3.7.12 Plis des manches. Deux plis doivent être réalisés au bas de chaque manche.

3.7.12.1 Un pli doit être réalisé sur le dessous de la manche à 22,2 mm (7/8 po) de la couture du dessous de manche et l'autre sur le dessus de manche à 11,4 cm (4 1/2 po) de la couture du coude.

3.7.12.2 Les plis doivent être repliés vers la couture du coude et cousus ensemble au bas de la manche.

3.7.13 Poignets. Chaque poignet doit être fait d'une seule pièce de tissu.

3.7.13.1 Le poignet doit être plié en deux, endroit sur endroit, et cousu aux extrémités.

3.7.13.2 Avec l'extrémité en pointe orientée vers la couture du coude, le poignet doit être piqué au bord inférieur de la manche sur l'envers. La couture doit être orientée vers le poignet. L'extrémité en pointe doit former un prolongement de 6,3 cm (2 1/2 po).

3.7.13.3 Le poignet doit être tourné vers l'extérieur, le bord supérieur replié par en dessous à 9,5 mm (3/8 po) et être piqué à l'aiguille double ou piqué à 1,6 mm (1/16 po) et à 6,3 mm (¼ po) tout autour.

3.7.13.4 Le bord droit du poignet doit être piqué à la patte de serrage du poignet, à 6,3 cm (2 ½ po) de l'extrémité en pointe.

3.7.13.5 La largeur finie doit être de 5,7 cm (2 ¼ po).

3.7.14 Fermeture du poignet. Un morceau de ruban autoagrippant à crochets comme il est indiqué au tableau III, doit être centré sur l'épaisseur intérieure de chaque poignet à 9,5 mm (3/8 po) derrière l'extrémité en pointe et piquée tout autour.

3.7.14.1 Un morceau de ruban autoagrippant à boucles comme il est indiqué au tableau III, doit être centré sur l'épaisseur extérieure du poignet à 6,3 cm (2 ½ po) du bord droit du poignet et piqué tout autour.

3.7.15 Partie inférieure du dos. Chaque partie du dos doit comporter une pince, qui est repliée vers le centre.

3.7.16 Poches avant latérales. Des poches cavalières avec des sacs de poche faits de tissu extérieur doivent être cousus sur chaque devant de la hanche.

3.7.16.1 L'épaisseur supérieure du sac de poche doit être cousue sur le bord de l'ouverture de la poche, retournée et piquée à 6,3 mm (¼ po).

3.7.16.2 Les endroits étant face contre face, les sacs de poche doivent être cousus ensemble, retournés et piqués à 6,3 mm (¼ po).

3.7.16.3 Les bords latéraux du sac de poche et les coutures latérales peuvent être piqués ensemble.

3.7.16.4 Une bride d'arrêt doit être placée au bas de chaque ouverture de la poche de côté à l'angle du coin inférieur.

3.7.16.5 La longueur de l'ouverture finie doit être de 17,8 cm (7 po).

3.7.17 Poche à couteau. La poche à couteau doit être une poche appliquée à double passepoil avec une fermeture à glissière, un rabat cousu sur le dessus de la fermeture à glissière et une boucle de tissu à l'intérieure. La glissière fermera vers le dessus. La poche doit être placée sur l'intérieur de la cuisse du devant de la jambe gauche.

3.7.17.1 Les deux passepoils doivent être formés d'une seule pièce de tissu extérieur, qui doit être pliée en quatre selon les indications du patron.

3.7.17.2 Le passepoil plié doit être placé face vers le bas et centré avec l'ouverture de la poche. Le bas doit être piqué en travers sur 15,9 mm (5/8 po). L'ouverture de poche doit être taillée, ce qui sépare les passepoils, puis retournée et piquée le long du pli à 1,6 mm (1/16 po).

3.7.17.3 L'épaisseur inférieure des passepoils doit être posée à plat et centrée sur la fermeture à glissière.

3.7.17.4 L'épaisseur supérieure des passepoils doit être repliée par en dessous à 15,9 mm (5/8 po) pour rejoindre le bord non fini de l'ouverture de poche et piquée à 1,6 mm (1/16 po). Le ruban de la fermeture à glissière doit être pris dans cette opération.

3.7.17.5 Il doit y avoir une deuxième rangée de piqûres à 6,3 mm (¼ po), de chaque côté du passepoil et du pli inférieur.

3.7.17.6 Lanière à couteau. Une boucle doit être confectionnée en pliant une pièce de tissu extérieur en deux sur la longueur, en retournant les bords non finis et en piquant 1,6 mm (1/16 po) de chaque bord.

3.7.17.6.1 La boucle doit être pliée en deux sur la largeur, placée à l'intérieur de la poche à 2,5 cm (1 po) de l'ouverture de la fermeture à glissière et être cousue sur le bord supérieur de la poche. La longueur finie de la boucle doit être de 5,7 cm (2 ¼ po).

3.7.17.7 Une nervure de 6,3 mm (¼ po) de profondeur doit être pliée dans le bord inférieur de la poche à 2,5 cm (1 po) de l'ouverture de la fermeture à glissière. Le pli doit être éloigné de la fermeture à glissière.

3.7.17.8 Le rabat de la poche à couteau doit être plié, les deux endroits étant face contre face, sur la longueur et être cousu en travers des extrémités, retourné et piqué à 1,6 mm (1/16 po) le long du bord replié.

3.7.17.9 Avec la poche et le rabat mis en place sur la jambe gauche, les bords non finis doivent être repliés par en dessous et piqués à l'aiguille double ou piqués à 1,6 mm (1/16 po) et à 6,3 mm (¼ po) tout autour.

3.7.18 Porte-carte à pince. Les extrémités coupées de la toile à sangles doivent être repliées par en dessous sur 6,3 mm (¼ po) et piquées à 3,2 mm (1/8 po).

3.7.18.1 Le bas de la toile à sangles doit être replié sur lui-même sur 8,2 cm (3 ¼ po) et piqué le long des bords à 12,7 mm (½ po). Il faut insérer le porte-carte à pince, le dessus plié par-dessus l'extrémité supérieure du porte-cartes et piqué à 12,7 mm (½ po). La longueur finie doit être de 12,1 cm (4 ¾ po).

3.7.18.2 Une ouvrage doit être placé sur le pièce de la poche droite et la poche gauche et être piqué en place à 1,6 mm (1/16 po) deux fois sur tous les bords. Il doit avoir une pièce de renfort au bas de chaque ensemble de porte-carte pince.

3.7.19 Poche de cuisse gauche avec porte-carte à pince. La poche de cuisse est une poche appliquée avec fermeture à glissière sous rabat, fermeture vers le dessus, avec une porte-carte à pince, située sur le devant de la cuisse gauche.

3.7.19.1 Le bord avant de la poche doit être replié par en dessous à 15,9 mm (5/8 po) et piqué sur le bord plié à 3,2 mm (1/8 po). Le bord plié doit être placé sur la fermeture à glissière en recouvrant la moitié de la chaîne de la fermeture, et être piqué à l'aiguille

double.

3.7.20 Rabat de la fermeture à glissière. Une pièce de tissu extérieur doit être pliée en trois, comme il est indiqué sur le patron, et le bord libre doit être piqué à 3,2 mm (1/8 po). Placer le rabat sur la fermeture à glissière en recouvrant la moitié de la chaîne et piquer en place.

3.7.20.1 La poche doit être placée sur la jambe gauche, les bords non finis doivent être retournés par en dessous à 9,5 mm (3/8 po) et être piqués à l'aiguille double tout autour. Les extrémités du ruban de la fermeture à glissière doivent être incluses dans cette opération.

3.7.20.2 La largeur finie du rabat doit être de 19 mm (3/4 po).

3.7.21 Poche de cuisse droite avec porte-carte à pince. La poche de cuisse est une poche appliquée avec fermeture à glissière sous rabat, fermeture vers l'extérieure, avec une porte-carte à pince, située sur le devant de la cuisse droite.

3.7.22 Rabat de la fermeture à glissière. Une pièce de tissu extérieur doit être pliée en trois, comme il est indiqué sur le patron, et le bord libre doit être piqué à 3,2 mm (1/8 po). Placer le rabat sur la fermeture à glissière en recouvrant la moitié de la chaîne et piquer en place.

3.7.22.1 La poche avec le porte-carte à pince doit être placée sur le devant de la droite, les bords retournés par en dessous et piqués à l'aiguille double ou piqués à 1,6 mm (1/16 po) et à 6,3 mm (1/4 po) tout autour.

3.7.23 Renfort au bas de jambe. Le bord supérieur de la pièce de renfort de la jambe doit être surfilé.

3.7.23.1 Les pièces de renfort doivent être placées à l'intérieur de leur pièce de jambe respective, le bord inférieur étant placé à 5,1 cm (2 po) au-dessus du bord inférieur de la jambe. Le bord supérieur doit être replié par en dessous et piqué à l'aiguille double ou piqué à 1,6 mm (1/16 po) et à 6,3 mm (1/4 po).

3.7.23.2 Les pièces de renfort peuvent être surfilées ou faufilees à l'entrejambe et à la couture extérieure.

3.7.24 Assemblage des coutures extérieures. La couture extérieure de la partie inférieure doit être cousue avec une couture double rabattue, le rabat étant vers l'arrière. Les bords arrière des poches du devant sur les hanches, des poches de la cuisse gauche et de la pièce de renfort droit doivent être inclus dans ces coutures.

3.7.25 Poches au bas de jambe. Une poche appliquée comportant une fermeture à glissière à rabat au haut et une poche à crayons sur l'extérieur, doit être apposée au bas de chaque jambe. Une poche pour lampe de poche doit être placée à l'intérieur de la poche au bas de la jambe gauche.

3.7.26 Pièces de renfort au bas de jambe. Les pièces de renfort doivent être placées

au bas des jambes, les bords non finis doivent être repliés par en dessous et piqués à l'aiguille double ou piqués à 1,6 mm (1/16 po) et à 6,3 mm (¼ po) sur tous les bords.

3.7.27 Poche à lampe de poche. Cette poche doit être une poche appliquée de type soufflet confectionnée en tissu extérieur et placée à l'intérieur de la poche au bas de la jambe gauche.

3.7.27.1 Le bord supérieur de la poche à lampe de poche doit être replié et piqué à 3,2 mm (1/8 po) pour former un ourlet de 15,9 mm (5/8 po) de largeur. Les bords restants doivent être surfilés. Les bords du soufflet situés aux coins inférieurs de la poche doivent être cousus. La poche doit être placée, conformément aux patrons de papier, avec les bords latéraux et inférieur repliés par en dessous et piqués à 1,6 mm (1/16 po).

3.7.28 Poche à crayons. Chaque poche à crayons doit être confectionnée en toile à sangles et mesurer 5,1 cm (2 po) de largeur sur 15,2 cm (6 po) de longueur.

3.7.28.1 Chaque extrémité de la toile à sangles doit être repliée par en dessous sur 3,8 cm (1 ½ po) et piquée à 3,2 mm (1/8 po) sur les bords. Le bord inférieur doit être plié vers le haut sur 12,7 cm (5 po) et piqué sur les bords latéraux à 3,2 mm (1/8 po) et au centre pour former deux fentes de crayon.

3.7.28.2 La poche à crayons doit être placée sur chaque poche respective et piquée sur l'épaisseur extérieure à 3,2 mm (1/8 po) tout autour.

3.7.28.3 Il doit avoir deux rangées de couture verticale au centre. Les points de la poche d'entrée doivent être fixés par point arrière.

3.7.29 Poche extérieure. Le bord supérieur de la poche extérieure doit être replié par en dessous sur 15,9 mm (5/8 po) et piqué à 3,2 mm (1/8 po). Le curseur, en position fermée, doit être éloigné de la couture d'entrejambe. Placer le bord plié sur la fermeture à glissière en recouvrant la moitié de la chaîne et piquer en place.

3.7.29.1 Les deux endroits étant face contre face, et le haut de l'épaisseur intérieure aligné sur le bord supérieur du ruban de la fermeture à glissière, coudre les deux épaisseurs ensemble de chaque côté et retourner à l'endroit. Exécuter une surpiqûre à l'aiguille double le long du bord des ouvertures de la coulisse du cordon de serrage.

3.7.30 Rabat de la fermeture à glissière. Une pièce de tissu extérieur doit être pliée en trois, comme il est indiqué sur le patron, et le bord libre doit être piqué à 3,2 mm (1/8 po). Placer le rabat sur la fermeture à glissière en recouvrant la moitié de la chaîne et piquer en place.

3.7.30.1 Placer les poches sur leur jambe respective et replier par en dessous les bords non finis à 9,5 mm (3/8 po). Exécuter une piqûre à l'aiguille double le long du rabat de la fermeture à glissière et vers le bas à partir du haut de la poche, sur 10,8 cm (4 ¼ po). En laissant une ouverture d'au moins 7,6 cm (3 po), exécuter une piqûre double pour assujettir la partie inférieure de chaque côté.

3.7.30.2 Une rangée de faufiles doit être exécutée à la machine au travers de toutes les

épaisseurs au niveau des ouvertures de la coulisse du cordon de serrage des jambes et centrée entre les deux rangées de surpiqûres.

3.7.31 Couture de la fourche arrière. Les dos des jambes doivent être assemblés à la couture de la fourche arrière par une couture double rabattue. La couture doit être rabattue vers la gauche.

3.7.32 Assemblage du haut et du bas. Les deux envers étant face contre face, le haut et le bas doivent être assemblés à la taille. La couture doit être pressée en position ouverte.

3.7.33 Système de réduction à la taille (figure V).

3.7.33.1 Renfort de ceinture montée. La combinaison doit être pourvue d'une ceinture montée faite de trois pièces de tissu extérieur. Elle doit comporter deux pièces sur le devant avec un ruban autoagrippant à boucles comme il est indiqué au tableau III. La troisième pièce doit former la coulisse arrière pour la partie élastique du système de réduction à la taille.

3.7.33.1.1 La coulisse arrière de la ceinture montée doit être repliée et piquée aux deux extrémités à $\frac{1}{4}$ po (6,3 mm). Elle doit être placée de façon à chevaucher l'avant et à se terminer aux coutures latérales.

3.7.33.1.2 Le renfort de ceinture montée doit être placé endroit vers le haut, et centré sur la couture de taille. Les bords doivent être repliés par en dessous et à 1,6 mm (1/16 po). La largeur finie de la ceinture montée doit être de 4,4 cm (1 $\frac{3}{4}$ po).

3.7.33.1.3 Un morceau de ruban autoagrippant à boucles de 2,5 cm (1 po) sur 12,7 cm (5 po) doit être cousu sur le renfort de la ceinture montée sur le devant. Cet ensemble doit être placé et cousu sur le renfort de ceinture montée selon les indications du modèle réglementaire.

3.7.33.1.4 Le système de réduction à la taille se compose d'un élastique tressé de 30,4 cm (12 po) de longueur, avec une patte en tissu de 2,5 cm (1 po) par 20,3 cm (8 po) cousue à chaque extrémité. Un morceau de ruban autoagrippant à crochets comme il est indiqué au tableau III, doit être cousu à chaque patte de tissu. Cet ensemble doit être centré et enfilé dans la coulisse arrière et être étiré jusque sur le devant.

3.7.34 Brides d'arrêt. Une bride d'arrêt horizontale doit être placée à 1,6 mm (1/16 po) au-dessus du bord inférieur de la ceinture montée, sur le haut de chaque poche latérale.

3.7.35 Couture de la fourche sur le devant. La couture de la fourche sur le devant doit être cousue et pressée en position ouverte.

3.7.36 Fermeture du devant. La fermeture du devant est composée d'une fermeture à glissière sous rabat, d'un cordon de passepoil et d'une sous-patte de braguette.

3.7.36.1 Patte de fermeture. La patte est fixée à une pièce de tissu extérieur. Les endroits étant face contre face, la patte doit être pliée en deux et cousue sur le dessus,

retournée à l'endroit, surpiquée à 6,3 mm (¼ po) et surfilée le long des bords non finis restants.

3.7.36.1.1 Le ruban de la fermeture à glissière doit être cousu au bord surfilé de la sous-patte avec le sommet de la chaîne se terminant à 9,5 mm (3/8 po) de la couture de l'encolure.

3.7.36.1.2 Les bords avant doivent être repliés par en dessous à 15,9 mm (5/8 po). Insérer le cordon dans le pli et coudre près du cordon avec une seule rangée de points, conformément au modèle réglementaire. Placer les bords repliés par-dessus la fermeture à glissière (et l'ensemble de la patte de fermeture du côté droit), en recouvrant la moitié du curseur, et piquer en place.

3.7.37 Assemblage de la couture d'entrejambe. Les jambes doivent être assemblées le long des coutures d'entrejambe avec une couture double rabattue, le rabat orienté vers le dos. Le bas de la patte doit être inclus dans cette couture.

3.7.37.1 Chaque côté de la fourche du devant doit être surpiqué à 3,2 mm (¼ po) à travers toutes les épaisseurs.

3.7.38 Bas de jambe. Chaque bas de jambe doit être plié vers le haut sur 5,0 cm (2 po), le bord non fini replié par en dessous sur 19 mm (¾ po) et piqué à l'aiguille double.

3.7.39 Rabat de la fermeture à glissière pour la réduction des jambes. Une pièce de tissu extérieur doit être pliée en trois et le bord libre piqué à 1/8 po (3,2 mm). Le rabat doit être placé sur la fermeture à glissière en recouvrant la moitié de la chaîne et piquer en place.

3.7.39.1 Chaque rabat doit être placé sur la fermeture à glissière en recouvrant la moitié de la chaîne de curseur et piquer en place. Lorsque la fermeture est en position ouverte, l'arrêt-pont doit se trouver au haut.

3.7.40 Réduction au bas de jambe. La fermeture à glissière et son rabat doivent être ouverts et placés au bas de chaque jambe pour former un « V » inversé. Les bords non finis doivent être repliés par en dessous à 15,9 mm (5/8 po) et piqués à l'aiguille double. Les extrémités du ruban de la fermeture à glissière doivent être incluses dans cette opération.

3.7.41 Col. Le col doit être fait de trois épaisseurs de tissu extérieur.

3.7.41.1 Deux épaisseurs doivent être piquées ensemble à la diagonale sur la largeur du col pour former le dessous du col.

3.7.41.2 Les pièces du dessous et du dessus de col doivent être piquées ensemble le long des extrémités et du bord du tombant, retournées et adéquatement préparées.

3.7.41.3 Le dessous de col doit être cousu au bord de l'encolure, et la couture pressée vers le col.

3.7.41.4 Le bord de l'encolure du dessus du col doit être retourné par en dessous, et piquée à la couture d'encolure de la combinaison, à 1,6 mm (1/16 po). Les extrémités du ruban de la fermeture à glissière doivent être incluses dans cette opération.

3.7.41.5 Les extrémités du col et le bord du tombant doivent être piqués à l'aiguille double ou piqués à 1,6 mm (1/16 po) et à 6,3 mm (¼ po) au travers de toutes les épaisseurs.

3.8 Mensurations. Les mensurations doivent correspondre à celles présentées dans les figures applicables et le Tableau I - tableau des mensurations.

3.9 Pressage. La combinaison doit être correctement pressée, conformément aux bonnes pratiques commerciales et à la satisfaction de l'autorité responsable de l'assurance de la qualité.

3.10 Étiquette. Une étiquette conforme au document D-80-001-055/SF-001 doit être cousue par le fournisseur/entrepreneur à l'intérieur de la combinaison sous l'emplacement de la poche poitrine droite, à l'intérieur de la partie supérieure du devant. Voir la figure applicable pour un exemple d'étiquette d'entretien et d'identification. L'étiquette doit être imprimée en noir sur du tissu vert pour les combinaisons de type I et sur du tissu havane pour les combinaisons de type II. L'étiquette doit contenir les renseignements suivants imprimés en caractères d'au moins 3,2 mm (1/8 po) et d'au plus ¼ po (6,3 mm) de hauteur, à l'exception de l'indication de la taille qui doit être en caractères deux fois plus hauts que les autres caractères :

- a. Nomenclature abrégée (Coveralls Flyers' FR / Combinaison vol ignifuge
- b. Numéro de nomenclature OTAN (voir les tableaux IV ou V);
- c. Taille en hauteur et tour de poitrine (tableau des mesures – tableau I);
- d. Designation de la dimension de l'OTAN (tableau des mesures – tableau I) ;
Numéro du contrat;
- e. Numéro du contrat;
- f. Nom du contracteur. Aucun logo ni aucune initiale ni marque de commerce ne doivent être utilisés;
- g. Date de fabrication;
- h. Teneur en fibres (aramide, aramide/PFR viscosé ou 50% aramide / 50% viscosé FR);
- i. Les symboles d'entretien (voir l'article 3.11) à l'encre noire, et
- j. Les instructions d'entretien suivantes:

COVERALLS, FLYERS', COMBAT, FLAME RESISTANT

1. WASH NEW GARMENTS BEFORE WEARING.
2. A SECOND, CLEAN WATER RINSE IS RECOMMENDED. DO NOT USE LIQUID FABRIC SOFTENER.

COMBINAISONS, VOL, COMBAT, IGNIFUGE

1. LAVER LE VÊTEMENT NEUF AVANT DE LE PORTER.
2. DEUX RINCAGES SONT RECOMMANDÉS. NE PAS UTILISER D'ASSOULISSANT LIQUIDE.

3.11 Étiquette d'entretien. Les symboles d'entretien doivent figurer sur l'étiquette. On doit utiliser les symboles d'entretien suivants, définis dans la norme CAN/CGSB-86.1-2003

3.11.1 Pour la combinaison de Type I et II :

- a. Tableau 1 – Lavage – symbole 8;
- b. Tableau 2 – Blanchiment – symbole 2;
- c. Tableau 3 – Séchage – symbole 4;
- d. Tableau 4 – Repassage/pressage – symbole 2;
- e. Tableau 5 – Entretien professionnel des textiles – symbole 1.

3.12 Finition. La combinaison doit être nettoyée, lissée et pliée. Les vêtements doivent être conditionnés individuellement conformément au document **CETFC Générale**. La nomenclature abrégée pour l'étiquette du sac contenant la combinaison doit être :

Combinaison de Type I	Coveralls, Flying, Combat, FR Combinaison de vol de combat, ignifuge
Combinaison de Type II	Coveralls, Flying, Combat, FR Combinaison de vol de combat, ignifuge

**TABLEAU III: TABLEAU DES TAILLES POUR LA COMBINAISON DE VOL
DE COMBAT, IGNIFUGE, VERT AVIATION (combinaison de TYPE I)**

Taille	NNO
A/A	8415-20-006-3673
6434	8415-20-006-3674
6436	8415-20-006-3675
6438	8415-20-006-3676
6440	8415-20-006-3677
6734	8415-20-006-3678
6736	8415-20-006-3679
6738	8415-20-006-3680
6740	8415-20-006-3681
6742	8415-20-006-3682
6744	8415-20-006-3683
6746	8415-20-006-3684
7034	8415-20-006-3685
7036	8415-20-006-3686
7038	8415-20-006-3687
7040	8415-20-006-3688
7042	8415-20-006-3689
7044	8415-20-006-3690
7046	8415-20-006-3691
7048	8415-20-006-3692
7050	8415-20-006-3693
7052	8415-20-006-3694
7336	8415-20-006-3695
7338	8415-20-006-3696
7340	8415-20-006-3697
7342	8415-20-006-3698
7344	8415-20-006-3699
7346	8415-20-006-3700
7348	8415-20-006-3701
7350	8415-20-006-3702
7352	8415-20-006-3703
7638	8415-20-006-3704
7640	8415-20-006-3705
7642	8415-20-006-3706
7644	8415-20-006-3707
7646	8415-20-006-3708
7648	8415-20-006-3709
7650	8415-20-006-3710
7652	8415-20-006-3711
7940	8415-20-006-3713
7942	8415-20-006-3714
7944	8415-20-006-3715

Taille	NNO
7946	8415-20-006-3716
Special	8415-20-006-3717

TABLEAU V: TABLEAU DES TAILLES POUR LA COMBINAISON DE VOL DE COMBAT, IGNIFUGE, HAVANE (combinaison de TYPE II)

Taille	NNO
A/A	8415-20-009-9950
6434	8415-20-009-9951
6436	8415-20-009-9952
6438	8415-20-009-9953
6440	8415-20-009-9954
6734	8415-20-009-9955
6736	8415-20-009-9956
6738	8415-20-009-9957
6740	8415-20-009-9958
6742	8415-20-009-9959
6744	8415-20-009-9960
6746	8415-20-009-9961
7034	8415-20-009-9962
7036	8415-20-009-9963
7038	8415-20-009-9964
7040	8415-20-009-9965
7042	8415-20-009-9966
7044	8415-20-009-9967
7046	8415-20-009-9968
7048	8415-20-009-9969
7050	8415-20-009-9970
7052	8415-20-009-9971
7336	8415-20-009-9972
7338	8415-20-009-9973
7340	8415-20-009-9974
7342	8415-20-009-9975
7344	8415-20-009-9976
7346	8415-20-009-9977
7348	8415-20-009-9978
7350	8415-20-009-9979
7352	8415-20-009-9980
7638	8415-20-009-9981
7640	8415-20-009-9982
7642	8415-20-009-9983
7644	8415-20-009-9984
7646	8415-20-009-9985

Taille	NNO
7648	8415-20-009-9986
7650	8415-20-009-9987
7652	8415-20-009-9988
7940	8415-20-009-9989
7942	8415-20-009-9990
7944	8415-20-009-9991
7946	8415-20-009-9992
Spéciale	8415-20-009-9993

TABLEAU 1 - TABLEAU DE MENSURATIONS DE COMBINAISON DE VOL DE COMBAT, IGNIFUGE

MENSURATIONS			MESURE DE VETEMENT										MANCHE					
TAILLES HAUTEUR ET TOUR DE POITRINE	TAILLES OTAN	HAUTEUR SANS CHAUSSURE	TOUR DE POITRINE, PAR-DESSUS LA CHEMISE	MENSURATIONS - FERMEE					LONGUEUR DE LA COUTURE DE COLLIER AU CENTRE DU DOS AU			LONGUEUR DE LA COUTURE DE COLLIER AU CENTRE DU DEVANT AU			LONGUEUR A LA COUTURE DE L'ASSISSEY COMPRIS LE POIGNET	TOUR DU COUDE	TOUR DU POIGNET AU CENTRE DE LA COUTURE	LONGUEUR DU COL AU CENTRE DE LA COUTURE D'ENCLOSURE DEVANT
				TOUR DE LA POITRINE	TOUR DE LA TAILLE	TOUR DE LA POitrine	TOUR DE LA POitrine	TOUR DE LA POitrine	LARGEUR DU DOS	CENTRE DU FOURCHE	CENTRE DU FOURCHE	CENTRE DU FOURCHE	CENTRE DU FOURCHE	CENTRE DU FOURCHE				
6434	5060-8590	5 pi 1 po	33-34	44	33 1/2	41	17 1/2	17 1/2	17 1/2	17 1/2	17 1/2	17 1/2	17 1/2	17 1/2	17 1/2	17 1/2	17 1/2	17 1/2
6436	5060-9095	5 pi 3 1/2 po	35-36	46	35 1/2	43	18	18 1/2	18 1/2	18 1/2	18 1/2	18 1/2	18 1/2	18 1/2	18 1/2	18 1/2	18 1/2	18 1/2
6438	5060-9500	5 pi 6 po	37-38	48	37 1/2	45	19	19 1/2	19 1/2	19 1/2	19 1/2	19 1/2	19 1/2	19 1/2	19 1/2	19 1/2	19 1/2	19 1/2
6440	5060-0005	5 pi 3 1/2 po	39-40	50	39 1/2	47	20	20 1/2	20 1/2	20 1/2	20 1/2	20 1/2	20 1/2	20 1/2	20 1/2	20 1/2	20 1/2	20 1/2
6734	6070-8590	5 pi 4 po	33-34	44	33 1/2	41	17 1/2	17 1/2	17 1/2	17 1/2	17 1/2	17 1/2	17 1/2	17 1/2	17 1/2	17 1/2	17 1/2	17 1/2
6736	6070-9095	5 pi 4 po	35-36	46	35 1/2	43	18	18 1/2	18 1/2	18 1/2	18 1/2	18 1/2	18 1/2	18 1/2	18 1/2	18 1/2	18 1/2	18 1/2
6738	6070-9500	5 pi 6 1/2 po	37-38	48	37 1/2	45	19	19 1/2	19 1/2	19 1/2	19 1/2	19 1/2	19 1/2	19 1/2	19 1/2	19 1/2	19 1/2	19 1/2
6740	6070-0005	5 pi 6 1/2 po	39-40	50	39 1/2	47	20	20 1/2	20 1/2	20 1/2	20 1/2	20 1/2	20 1/2	20 1/2	20 1/2	20 1/2	20 1/2	20 1/2
6742	6070-0510	5 pi 6 po	41-42	52	41 1/2	49	21	21 1/2	21 1/2	21 1/2	21 1/2	21 1/2	21 1/2	21 1/2	21 1/2	21 1/2	21 1/2	21 1/2
6744	6070-1015	5 pi 6 po	43-44	54	43 1/2	51	22	22 1/2	22 1/2	22 1/2	22 1/2	22 1/2	22 1/2	22 1/2	22 1/2	22 1/2	22 1/2	22 1/2
6746	6070-1520	5 pi 6 po	45-46	56	45 1/2	53	23	23 1/2	23 1/2	23 1/2	23 1/2	23 1/2	23 1/2	23 1/2	23 1/2	23 1/2	23 1/2	23 1/2
7034	7080-8590	5 pi 7 po	33-34	44	33 1/2	41	17 1/2	17 1/2	17 1/2	17 1/2	17 1/2	17 1/2	17 1/2	17 1/2	17 1/2	17 1/2	17 1/2	17 1/2
7036	7080-9095	5 pi 7 po	35-36	46	35 1/2	43	18	18 1/2	18 1/2	18 1/2	18 1/2	18 1/2	18 1/2	18 1/2	18 1/2	18 1/2	18 1/2	18 1/2
7038	7080-9500	5 pi 7 po	37-38	48	37 1/2	45	19	19 1/2	19 1/2	19 1/2	19 1/2	19 1/2	19 1/2	19 1/2	19 1/2	19 1/2	19 1/2	19 1/2
7040	7080-0005	5 pi 7 po	39-40	50	39 1/2	47	20	20 1/2	20 1/2	20 1/2	20 1/2	20 1/2	20 1/2	20 1/2	20 1/2	20 1/2	20 1/2	20 1/2
7042	7080-0510	5 pi 9 1/2 po	41-42	52	41 1/2	49	21	21 1/2	21 1/2	21 1/2	21 1/2	21 1/2	21 1/2	21 1/2	21 1/2	21 1/2	21 1/2	21 1/2
7044	7080-1015	5 pi 9 1/2 po	43-44	54	43 1/2	51	22	22 1/2	22 1/2	22 1/2	22 1/2	22 1/2	22 1/2	22 1/2	22 1/2	22 1/2	22 1/2	22 1/2
7046	7080-1520	5 pi 9 1/2 po	45-46	56	45 1/2	53	23	23 1/2	23 1/2	23 1/2	23 1/2	23 1/2	23 1/2	23 1/2	23 1/2	23 1/2	23 1/2	23 1/2
7048	7080-2025	5 pi 9 1/2 po	47-48	58	47 1/2	55	24	24 1/2	24 1/2	24 1/2	24 1/2	24 1/2	24 1/2	24 1/2	24 1/2	24 1/2	24 1/2	24 1/2
7050	7080-2530	5 pi 9 1/2 po	49-50	60	49 1/2	57	25	25 1/2	25 1/2	25 1/2	25 1/2	25 1/2	25 1/2	25 1/2	25 1/2	25 1/2	25 1/2	25 1/2
7052	7080-3035	5 pi 9 1/2 po	51-52	62	51 1/2	59	26	26 1/2	26 1/2	26 1/2	26 1/2	26 1/2	26 1/2	26 1/2	26 1/2	26 1/2	26 1/2	26 1/2
7336	8090-9095	5 pi 10 po	35-36	46	35 1/2	43	18	18 1/2	18 1/2	18 1/2	18 1/2	18 1/2	18 1/2	18 1/2	18 1/2	18 1/2	18 1/2	18 1/2
7338	8090-9500	5 pi 10 po	37-38	48	37 1/2	45	19	19 1/2	19 1/2	19 1/2	19 1/2	19 1/2	19 1/2	19 1/2	19 1/2	19 1/2	19 1/2	19 1/2
7340	8090-0005	5 pi 10 po	39-40	50	39 1/2	47	20	20 1/2	20 1/2	20 1/2	20 1/2	20 1/2	20 1/2	20 1/2	20 1/2	20 1/2	20 1/2	20 1/2
7342	8090-0510	5 pi 10 po	41-42	52	41 1/2	49	21	21 1/2	21 1/2	21 1/2	21 1/2	21 1/2	21 1/2	21 1/2	21 1/2	21 1/2	21 1/2	21 1/2
7344	8090-1015	5 pi 10 po	43-44	54	43 1/2	51	22	22 1/2	22 1/2	22 1/2	22 1/2	22 1/2	22 1/2	22 1/2	22 1/2	22 1/2	22 1/2	22 1/2
7346	8090-1520	5 pi 10 po	45-46	56	45 1/2	53	23	23 1/2	23 1/2	23 1/2	23 1/2	23 1/2	23 1/2	23 1/2	23 1/2	23 1/2	23 1/2	23 1/2
7348	8090-2025	5 pi 10 po	47-48	58	47 1/2	55	24	24 1/2	24 1/2	24 1/2	24 1/2	24 1/2	24 1/2	24 1/2	24 1/2	24 1/2	24 1/2	24 1/2
7350	8090-2530	5 pi 10 po	49-50	60	49 1/2	57	25	25 1/2	25 1/2	25 1/2	25 1/2	25 1/2	25 1/2	25 1/2	25 1/2	25 1/2	25 1/2	25 1/2
7352	8090-3035	5 pi 10 po	51-52	62	51 1/2	59	26	26 1/2	26 1/2	26 1/2	26 1/2	26 1/2	26 1/2	26 1/2	26 1/2	26 1/2	26 1/2	26 1/2
7638	9000-9500	6 pi 1 po	37-38	48	37 1/2	45	19	19 1/2	19 1/2	19 1/2	19 1/2	19 1/2	19 1/2	19 1/2	19 1/2	19 1/2	19 1/2	19 1/2
7640	9000-0005	6 pi 1 po	39-40	50	39 1/2	47	20	20 1/2	20 1/2	20 1/2	20 1/2	20 1/2	20 1/2	20 1/2	20 1/2	20 1/2	20 1/2	20 1/2
7642	9000-0510	6 pi 1 po	41-42	52	41 1/2	49	21	21 1/2	21 1/2	21 1/2	21 1/2	21 1/2	21 1/2	21 1/2	21 1/2	21 1/2	21 1/2	21 1/2
7644	9000-1015	6 pi 3 1/2 po	43-44	54	43 1/2	51	22	22 1/2	22 1/2	22 1/2	22 1/2	22 1/2	22 1/2	22 1/2	22 1/2	22 1/2	22 1/2	22 1/2
7646	9000-1520	6 pi 3 1/2 po	45-46	56	45 1/2	53	23	23 1/2	23 1/2	23 1/2	23 1/2	23 1/2	23 1/2	23 1/2	23 1/2	23 1/2	23 1/2	23 1/2
7648	9000-2025	6 pi 3 1/2 po	47-48	58	47 1/2	55	24	24 1/2	24 1/2	24 1/2	24 1/2	24 1/2	24 1/2	24 1/2	24 1/2	24 1/2	24 1/2	24 1/2
7650	9000-2530	6 pi 3 1/2 po	49-50	60	49 1/2	57	25	25 1/2	25 1/2	25 1/2	25 1/2	25 1/2	25 1/2	25 1/2	25 1/2	25 1/2	25 1/2	25 1/2
7652	9000-3035	6 pi 3 1/2 po	51-52	62	51 1/2	59	26	26 1/2	26 1/2	26 1/2	26 1/2	26 1/2	26 1/2	26 1/2	26 1/2	26 1/2	26 1/2	26 1/2
7940	0070-0005	6 pi 4 po	39-40	50	39 1/2	47	19	19 1/2	19 1/2	19 1/2	19 1/2	19 1/2	19 1/2	19 1/2	19 1/2	19 1/2	19 1/2	19 1/2
7942	0070-0510	6 pi 4 po	40-41	52	41 1/2	49	20	20 1/2	20 1/2	20 1/2	20 1/2	20 1/2	20 1/2	20 1/2	20 1/2	20 1/2	20 1/2	20 1/2
7944	0070-1015	6 pi 7 po	42-43	54	43 1/2	51	21	21 1/2	21 1/2	21 1/2	21 1/2	21 1/2	21 1/2	21 1/2	21 1/2	21 1/2	21 1/2	21 1/2
7946	0070-1520	6 pi 7 po	44-45	56	45 1/2	53	22	22 1/2	22 1/2	22 1/2	22 1/2	22 1/2	22 1/2	22 1/2	22 1/2	22 1/2	22 1/2	22 1/2

FIGURE I - VUE DU DEVANT ET DU DOS

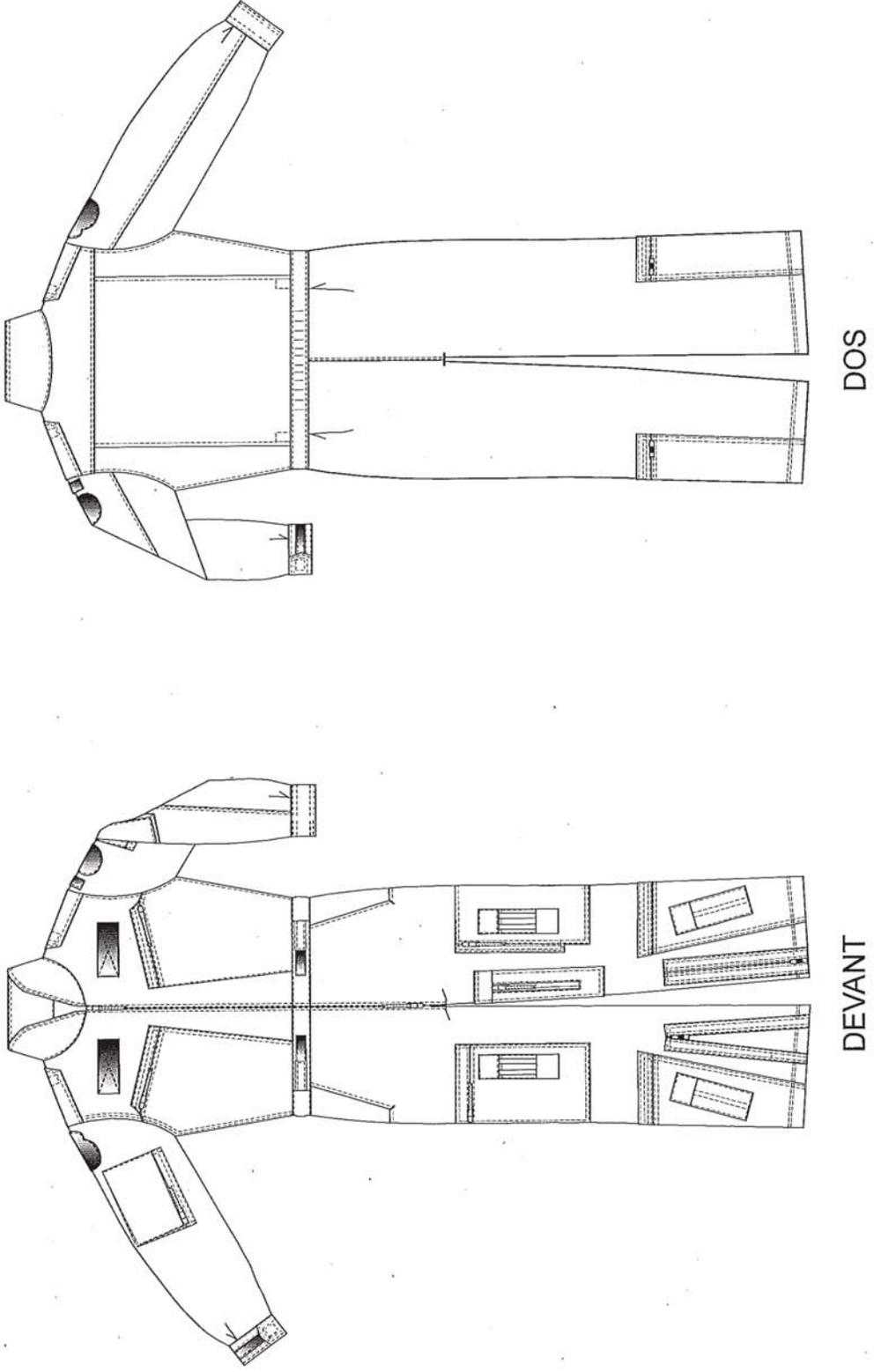


FIGURE II - COMPOSANTS DU VETEMENT

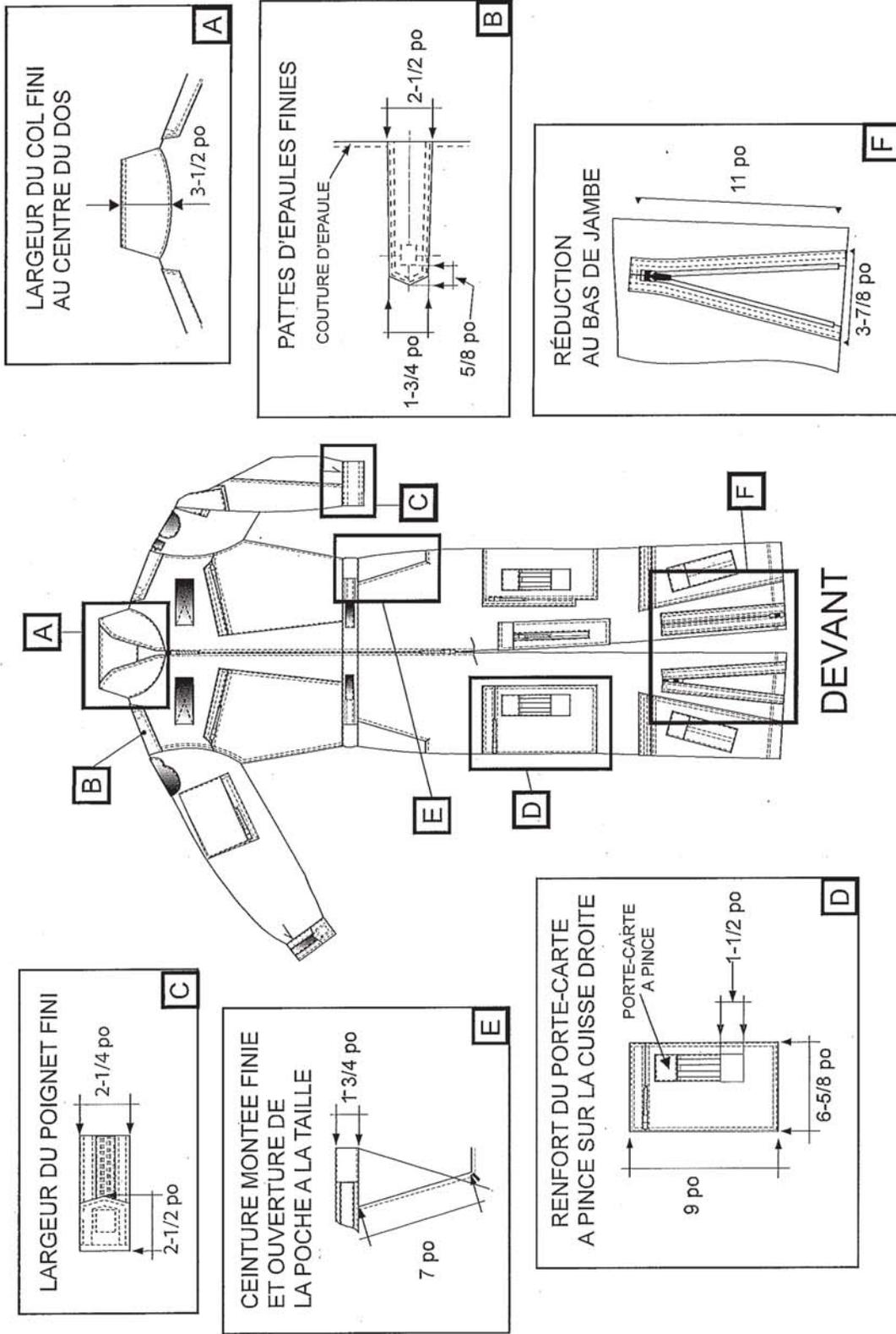


FIGURE III - SYSTEMES DES POCHEs

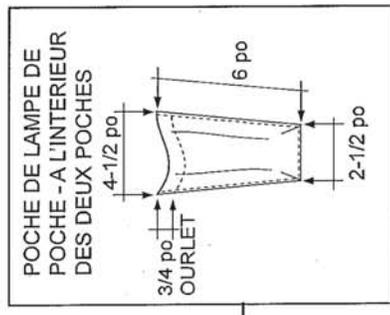
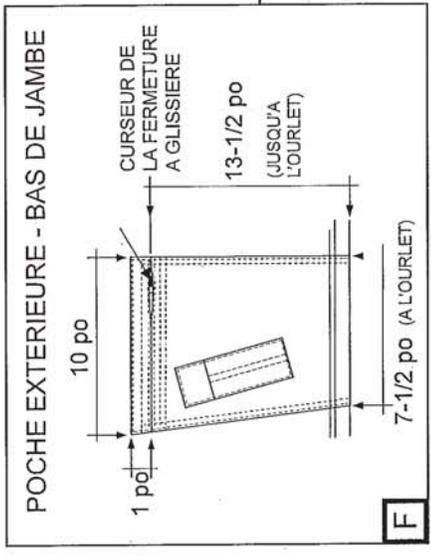
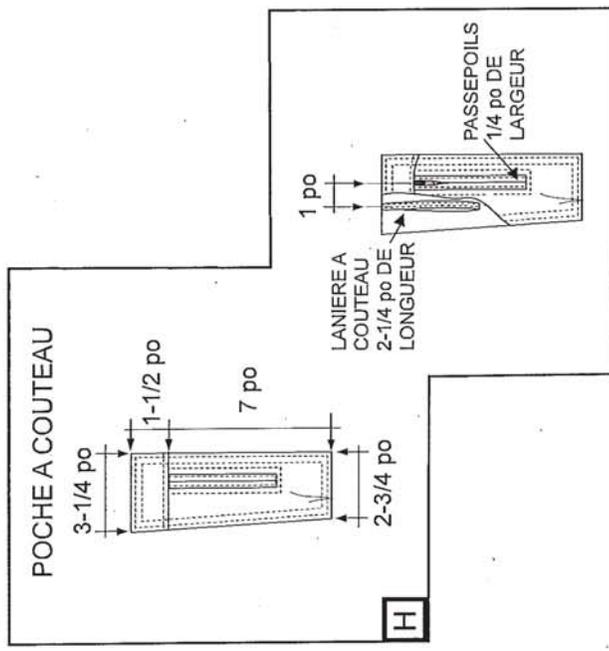
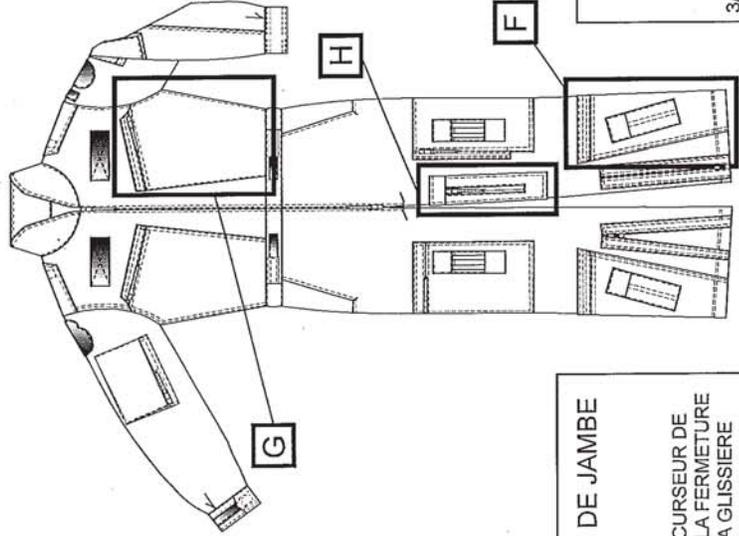
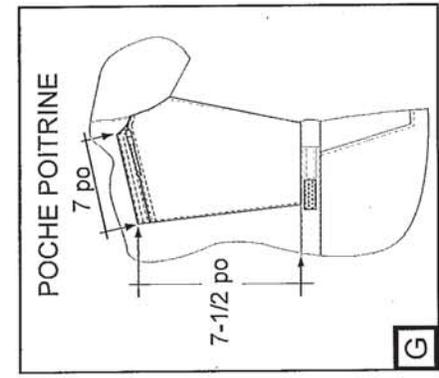


FIGURE IV - SYSTEMES DES POCHE5 II

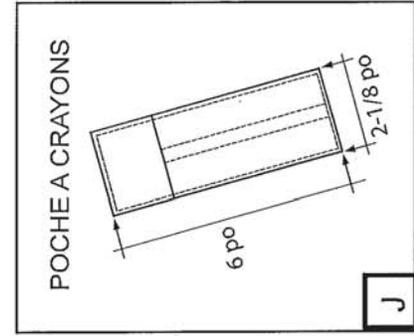
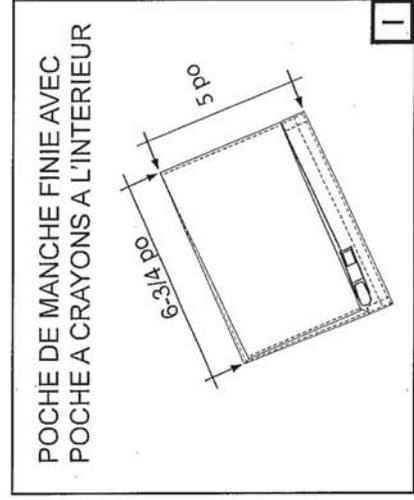
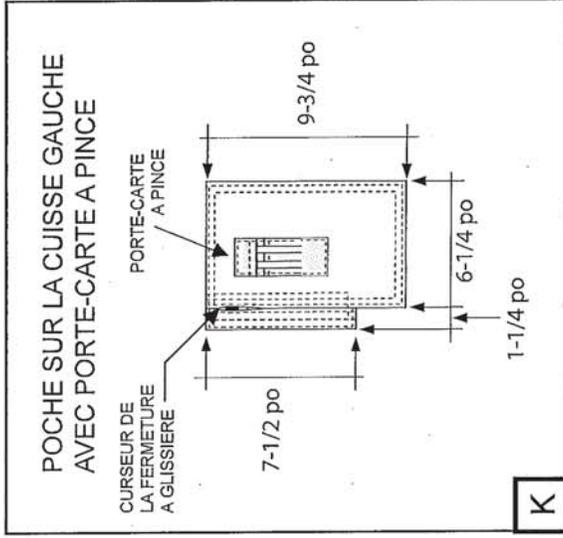
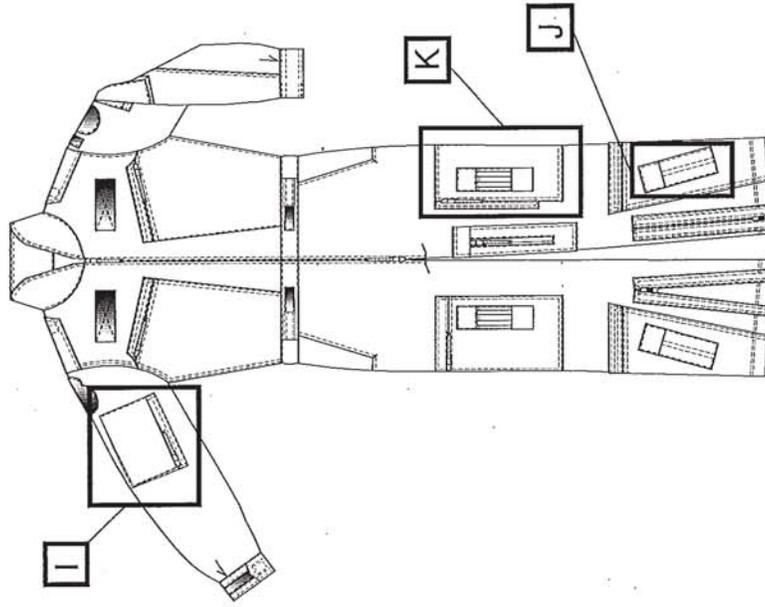
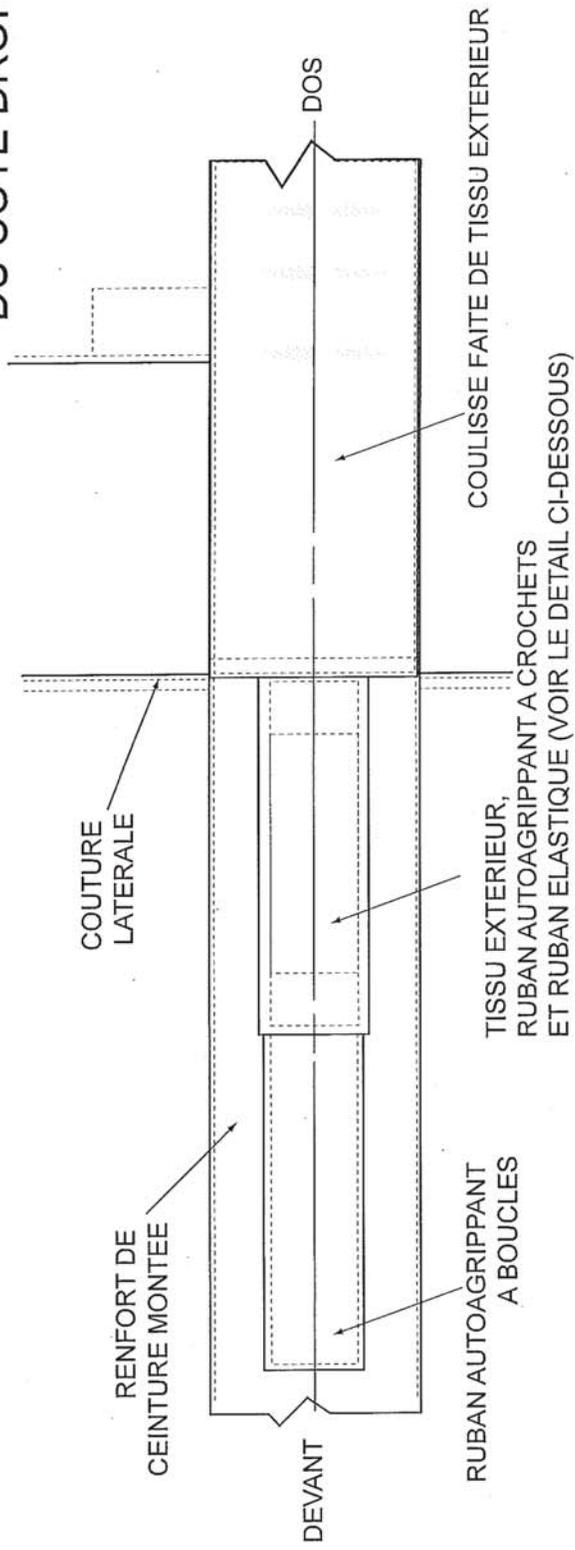


FIGURE V - REDUCTION A LA TAILLE (ILLUSTRATION DE LA COUTURE DU COTE DROIT)



DETAIL DE LA REDUCTION A LA TAILLE

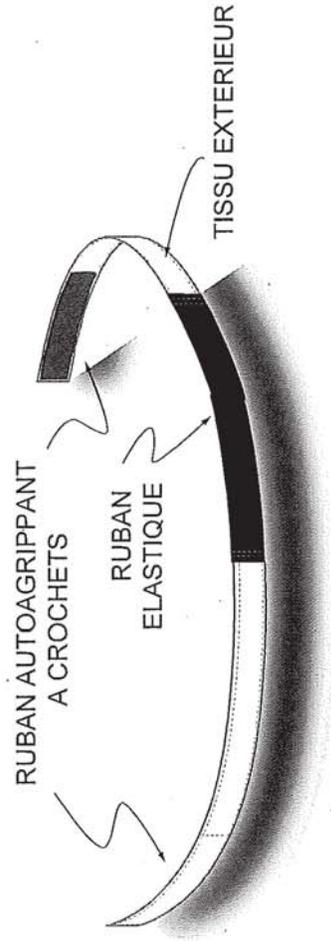
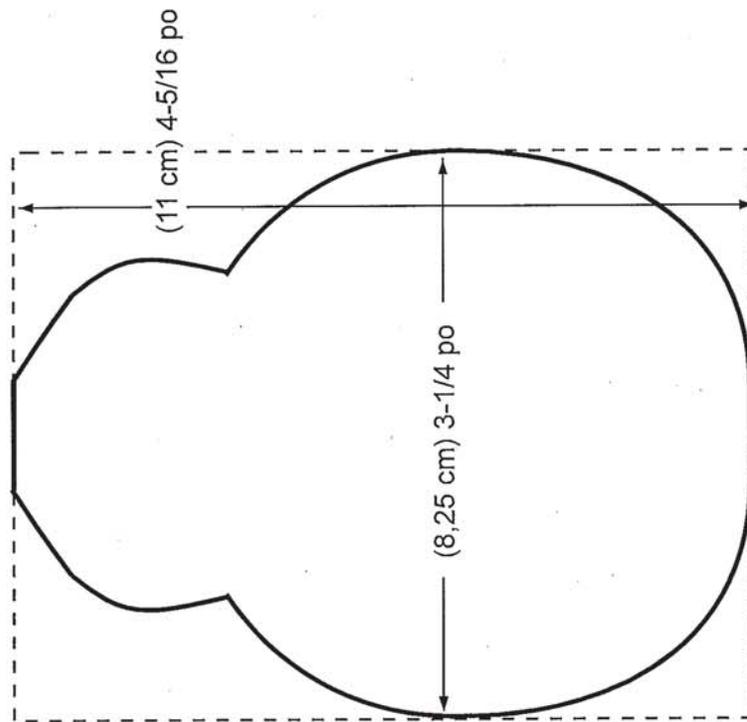


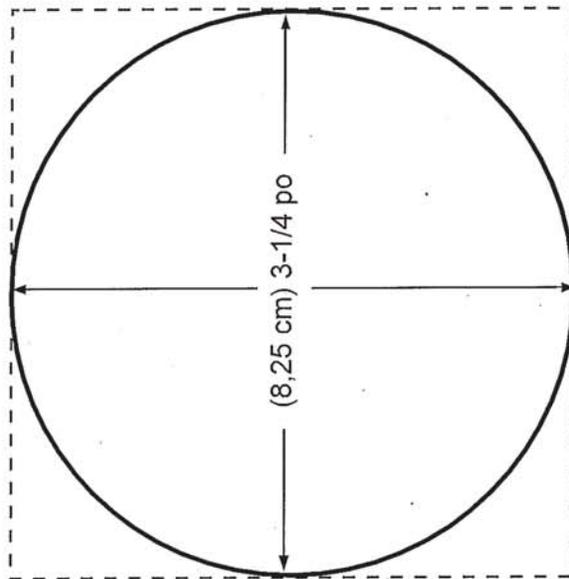
FIGURE VI - ETIQUETTE D'ENTRETIEN ET DE MARQUAGE POUR LES COMBINAISONS DE TYPE I & II

ITEM & CONTRACT INFO	ARTICLE ET INFO SUR LE CONTRAT	<p>COVERALLS, FLYERS, COMBAT, FR COMBINAISON DE VOL DE COMBAT, IGNIFUGE NSN/NNO: 8415-20-XXX-XXXX</p> <p>SIZE/TAILLE: 7040 NATO SIZE / TAILLE OTAN : XXXX-XXX CONTRACT NO. / NO. DE CONTRAT: WXXXX-XXXXX CONTRACTOR NAME/NOM D'ENTREPRENEUR: Jones & Company DATE OF / DE MANUFACTURE: MM/YY FIBRE CONTENT / TENEUR DE FIBRES: XXXXXXXXXXXXX</p>
CARE SYMBOLS	SYMBOLS D'ENTRETIEN	 50 °C  Permanent press medium heat. / Pressage permanent Timoyenne.  Iron at medium temperature. / Repasser à température moyenne.  Non-chlorine bleach as needed / Blanchissement non-chlorine si nécessaire  Dry clean w/solvents other than Trichloroethylene / Nettoyage à sec avec des solvants autre que trichloroethylene.
CARE INSTRUCTIONS	CONSIGNES D'ENTRETIEN	<p>1. WASH GARMENTS BEFORE WEARING. 2. A SECOND, CLEAN WATER RINSE IS RECOMMENDED. DO NOT USE LIQUID FABRIC SOFTENER.</p> <p>1. LAVER LE VÊTEMENT NEUF AVANT DE LE PORTER. 2. DEUX REINCAGES SONT RECOMMANDÉS. NE PAS UTILISER D'ASSOUPLISSANT LIQUIDE.</p>
USER ID	ID DE L'UTILISATEUR	<p>I.D. _____</p>

FIGURE VII - MODELE POUR LE RUBAN AUTOAGRIPPANT A BOUCLES POUR LES INSIGNES SUR LA MANCHE



Insigne unite h eraldique



Insigne designation d'emploi